

développement de l'AQOCI et de groupes d'action s'intéressant à la santé de la femme. Il préconise des programmes démographiques axés sur la santé de la femme plutôt que sur un contrôle coercitif de la population. Il a élaboré une déclaration des droits s'appliquant au développement et à l'utilisation de contraceptifs ainsi qu'à la recherche dans ce domaine, et il demande aux gouvernements, aux organismes de recherche et aux ONG oeuvrant dans le domaine de la santé des fonctions de reproduction de respecter ses principes et lignes directrices. Cette déclaration a été favorablement accueillie par le CRDI, qui a promis d'en tenir compte dans les projets de recherche futurs. Au moment de la rédaction du présent document, le CCPD avait cessé ses activités, bien que certains membres poursuivent chacun de son côté des travaux de recherche. Inter Pares appuie par exemple des travaux de recherche au Bangladesh sur l'incidence des programmes démographiques de la Banque mondiale sur la santé des femmes. Cette initiative s'inscrit dans une expérience intéressante de recherche et de dialogue en matière d'orientation décrite ci-après dans la section sur la démocratisation des politiques. La Fondation Aga Khan du Canada (FAKC) a produit un ouvrage publié par IT Publications intitulé *Speaking Out* qui présente les constatations d'une série d'études de cas menées en Asie du Sud sur l'égalité des sexes et le pouvoir d'action. Le livre explore les différentes manières de promouvoir le pouvoir d'action des femmes et les leçons tirées des différentes approches. L'ouvrage a servi de ressource pour les ateliers de suivi que la FAKC a parrainés de concert avec d'autres intervenants.

La CEJE compte un groupe de travail sur les femmes et la justice économique. Ses travaux, dans le domaine de l'égalité des sexes, sont axés sur les questions internationales, comme la situation des femmes dans les maquiladoras et le travail agricole et domestique non payé dans le Sud. La Coalition a produit plusieurs publications.

4. Droits de l'enfant

But de la politique : Respecter les obligations du Canada d'améliorer la vie des enfants en accomplissant des progrès mesurables en ce qui concerne la malnutrition, les maladies évitables et l'analphabétisme, c'est-à-dire les objectifs énoncés dans la Déclaration des droits de l'enfant de l'ONU de 1990.

Capacité et activités actuelles